

Note interne**INFORMATION :****Perturbations sur la production industrielle en Europe suite à des difficultés d'approvisionnement**

- Depuis la semaine dernière, le Groupe subit des perturbations importantes de sa production liées à des difficultés rencontrées par le fournisseur de vis Agrati.

Les équipes de la Direction des Achats, de la Direction Industrielle et celles du fournisseur sont mobilisées pour reprendre progressivement la production.

Durant cette période, l'organisation industrielle de PSA Peugeot Citroën est ajustée pour optimiser la production et servir au mieux les besoins des réseaux commerciaux et des clients. Les sites industriels européens adaptent leur rythme de production en conséquence et mettent en place dans les prochains jours les régimes de travail adaptés.

Pour xxx, impact en termes de production :

- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX
- Mise en place d'un n° vert jusqu'au xxx

Quel traitement pour les séances annulées ? (chaque site précise le traitement retenu pour son cas particulier)

Les séances annulées feront l'objet « d'une récupération légale ». Les séances non travaillées seront payées à 100%. Les heures seront payées dans le mois. En contrepartie, la séance de récupération sera programmée dans les 6 mois suivants la séance annulée.

ou

Les heures non travaillées seront gérées dans le cadre du dispositif d'APLD. Ce dispositif d'indemnisation permet une indemnisation de chaque séance annulée sur la

base environ de 90% du salaire net. En cas de formation organisée lors des jours non travaillés, l'indemnisation est portée à 100%.

ou

Les heures perdues seront gérées dans le cadre de la mise en œuvre de la modulation H+/H-. Les séances non travaillées seront dans ce cas de figure payées à 100% et les compteurs collectifs seront incrémentés.

La Direction est consciente des conséquences induites pour l'ensemble des collaborateurs.

A ce jour, la situation n'est pas encore stabilisée. Les partenaires sociaux de chaque site sont régulièrement informés des conséquences de cette crise pour l'activité et les programmes de travail.